

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 16 MAI 2025

Après avoir constaté que le quorum est atteint avec la présence de 8 conseillers, Monsieur le Maire les remercie de leur participation et ouvre la séance du conseil de ce jour.

PRÉSENTS : M. THEROND Éric, Mme VARENNE Claudine, M. CARTERON Jacques, M. DOPEUX Laurent, Mme BERLIOUX Anne-Marie, M. FOURY Alexandre, M. MARTINROCHE Michel, M. ANDOCHE Éric.

ABSENTS :

M. BELAQUES Jean-Baptiste, pouvoir à M. CARTERON Jacques,
Mme MANHES Nathalie, pouvoir à M. THEROND Éric,
Mme DURAND Valérie, M. DESFARGES Antoine, M. BASSET Loïc,
Mme ROUQUETTE Vanessa.

M. CARTERON Jacques a été désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 3 AVRIL 2025 à l'unanimité.

PRÉSENTATION OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (O.N.F.)

En préambule à la réunion du Conseil, M. Youri QUIDOZ, agent O.N.F. en charge de la forêt communale d'Yronde et Buron, nous présente le programme des actions à effectuer sur notre forêt.

2 propositions : un programme de coupe à l'automne et un programme de travaux en début d'année.

Pour 2025 des travaux d'entretien sont à prévoir sur la route forestière. Un devis sera proposé.

Selon M. QUIDOZ, le faible nombre d'affouagistes n'impacte pas l'évolution de la forêt.

L'aménagement de mares dans les zones humides au sein de la forêt est à prévoir. Cela permettrait de limiter la migration des crapauds vers l'étang.

1 - CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSE DES VERDIERS

Monsieur Le Maire présente à l'Assemblée Générale les avancées sur le projet de la Traverse des Verdiers. La dernière réunion tenue le 2 avril 2025, en concertation avec la Direction Routière et d'Aménagement Territorial (DRAT), le CAUE, le Territoire d'Énergie, le SME et le SPIE, a permis d'obtenir un diagnostic de l'Aménagement de la Traverse.

Suite à ce diagnostic établi par la DRAT, une demande de proposition de mission de maîtrise d'œuvre des travaux a été demandée. La SECAE a retourné sa proposition technique et financière, elle propose un forfait de rémunération de 8 250,00 € HT, soit 9 900,00 € TTC.

Cependant, des modifications ont eu lieu et doivent être validées par M. BARRAND.

De ce fait, le texte sera réexaminé et délibéré lors du prochain conseil.

A NOTER qu'une réunion d'information et de concertation est programmée pour les habitants des Verdiers :

VENDREDI 27 JUIN à 18h 30 à l'Abri du Pèlerin

2 : DÉCISION MODIFICATIVE ASSAINISSEMENT

Suite à la demande de la perception, Monsieur Le Maire propose de réaliser une décision modificative concernant l'amortissement de la subvention perçue en 2023, d'un montant de 8 144 € à amortir sur 5 ans, soit (1 628,80 € annuel), pour le diagnostic de l'assainissement.

Il faut également prévoir un titre et un mandat pour intégrer l'étude du diagnostic dans l'actif de la Commune et donc il est nécessaire de créer et alimenter, en parallèle, les comptes suivants :

Compte à augmenter	Section	Objet	Somme
041 - 2031	Investissement Recettes	Intégration étude dans l'actif	19 545,60 €
041 - 2315	Investissement Dépenses	Intégration étude dans l'actif	19 545,60 €

Monsieur Le Maire propose de retenir tous ces mouvements de crédits indiqués.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, par vote à main levée, décide de :

- réaliser les différents mouvements indiqués précédemment,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à réaliser la décision modificative correspondante à ces mouvements indiqués dans le budget assainissement

3 - DÉCISION MODIFICATIVE COMMUNE

Suite à la demande de la perception, Monsieur Le Maire propose de réaliser une décision modificative concernant l'amortissement du compte 204 : fiche 2024-OPTIMECLAIRAGE.

Compte à augmenter	Compte à diminuer	Objet	Somme
042-6811	606131 (chapitre 11)	Amortissement FICHE 2024 OPTIMECLAIRAGE	443,13 €
040-280415342	1321	Amortissement FICHE 2024 OPTIMECLAIRAGE	443,13 €

Au vu de certaines demandes de remboursements d'administrés, Monsieur le Maire propose également la réalisation de quelques ajustements nécessaires et la prise en compte de la facture SATEA :

Compte à augmenter	Compte à diminuer	Objet	Montant
7391112 (chapitre 014)	60631 (chapitre 11)	Dégrèvement taxe habitation logements vacants	50 €

Monsieur Le Maire propose de retenir les mouvements de crédits ci-dessus indiqués.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, par vote à main levée, décide d'autoriser Monsieur Le Maire à réaliser la décision modificative correspondante aux mouvements indiqués dans le budget assainissement.

VOTE : unanimité

4 - CONTRAT PHOTOCOPIEUSE

M. Jacques CARTERON a rencontré les commerciaux de Bureau Service en vue de l'arrivée à terme des contrats des photocopieurs prévue en novembre 2025.

De nouveaux éléments concernant les contrats proposés demandent leur réexamen et le report de la délibération.

5 - QUESTIONS DIVERSES :

a) Sécurisation traversée des Verdiers

Mme Céline ROBILLON alerte sur l'augmentation importante du trafic de véhicules dans la traversée des Verdiers due notamment aux applications GPS qui proposent cet itinéraire pour dévier l'autoroute A75 pendant la durée des travaux. Nous étudions une solution pour limiter la circulation en particulier Rue des Pruniers.

b) Les 4^e Rencontres photo se dérouleront du 24 mai au 1^{er} juin à l'Abri du Pèlerin, à la Chapelle et au Four de Buron. Vernissage **SAMEDI 24 MAI à 18 h**.

c) L'UFC Que Choisir propose une deuxième réunion d'information sur le thème de l'électricité : comment lire sa facture ? comment changer d'opérateur ? **MARDI 27 MAI à 18 h** à la mairie

d) Panonceaux sur les fontaines pour signaler que l'eau n'est pas contrôlée.

e) Conscrits. L'association a annoncé sa dissolution. Une réunion avec la municipalité est à programmer pour conclure légalement l'activité.

f) Pose de sondes thermiques à l'école dans l'optique de futurs travaux pour un meilleur confort des usagers.

g) Présentation de la conférence des maires.

- Un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) va être élaboré afin de prévenir divers risques. Obligation pour les EPCI avant le 26 Novembre 2026.
- Nouvelle répartition du nombre de sièges au sein de l'organe délibérant sur l'EPCI. Pas de changement pour notre commune qui aura toujours 1 représentant.

h) PLUI. Une réunion publique aura lieu le **MERCREDI 4 JUIN à 18h30** à Vic-le-Comte. Une délibération devra être prise avant le 25 juin.

i) Inauguration des nouveaux locaux de la Mairie SAMEDI 14 JUIN à 10 h. Tous les habitants sont cordialement invités.

j) Rapport SATEA sur les stations d'épuration. Les résultats sont conformes aux normes.

k) Le projet « Fruits de Dôme », porté par Mond'Arverne Communauté, répertorie les terrains vacants ou susceptibles de l'être dans un proche avenir sur notre commune pour implanter des vergers et relancer la filière arboricole sur le département.

l) Passage à 30 km/h dans la traversée des hameaux. Le projet arrive à son aboutissement. Des propositions d'aménagements supplémentaires sont faites : Chemin de la Guelle, rue du cimetière, entrée des Verdiers.

m) Passage du Critérium du Dauphiné LUNDI 9 JUIN entre 15h et 17 h : montée d'Yronde, les Verdiers, la Croix des Gardes. Nous sollicitons des volontaires pour sécuriser les chemins sur le circuit.

Fin du conseil : 21 h 10

Prochain conseil municipal : 24 JUIN 2025 à 19h30

Le secrétaire
Jacques CARTERON

Le Maire,
Éric THEROND